

Aide à l'organisation de manifestations et d'évènements à vocation économique

CC CIVRAISIEN EN POITOU

Présentation du dispositif

Soutenir les initiatives collectives visant à promouvoir l'attractivité et l'image du territoire de la Communauté de communes du Civraisien en Poitou.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

Cette aide s'adresse aux groupements d'entreprises, TPE, PME, et associations économiques.

Pour quel projet ?

— Dépenses concernées

L'aide finance les coûts d'organisation de ces événements.

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

L'aide prend la forme d'une subvention qui couvre jusqu'à 20% des dépenses éligibles, avec un plafond de 5 000 €.

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

— Auprès de quel organisme

L'entreprise doit se rapprocher de la Chargée de mission développement économique de la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou
au 05 86 42 00 11 ou à économie@civraisienpoitou.fr

Critères complémentaires

- Effectif de moins de 10 salariés.

Organisme

CC CIVRAISIEN EN POITOU

Communauté de Communes Civraisien en Poitou

- 10 avenue de la Gare
86400 CIVRAY
Téléphone : 05 49 87 67 88
E-mail : contact@civraisienpoitou.fr